Accompagnement des mères lycéennes : SAMELY, un dispositif innovant des PEP 75

Entretien avec Florence Cornu
Directrice du secteur médico-social des PEP 75

Propos recueillis par Clémence Chevalier et Laurène Pierre

Le dispositif SAMELY – Service d'accompagnement des mères lycéennes –, mis en place par les PEP 75 (Paris), permet aux jeunes mères de poursuivre leur scolarité durant leur grossesse et après leur accouchement.

Pouvez-vous nous raconter la genèse du SAMELY ?

Florence Cornu : Les PEP[1] représentent un réseau de 123 associations départementales, dont les actions sont complémentaires de l'école. Au sein des PEP 75, nous proposons des classes de découvertes et des séjours vacances afin de favoriser l'accès aux loisirs de tous. Nous développons également des services éducatifs pour les enfants à besoins éducatifs particuliers, notamment à destination des adolescents en voie de déscolarisation. Dans ce cadre, nous gérons deux structures : un accueil scolaire dans le XVIII^e^ arrondissement et un *atelier relais* dans le XX^e^ arrondissement. Nous avons

1. Pupilles de l'enseignement public, http://www.lespep.org/.

également mis en place le SAPAD[2] qui, chaque année, permet à environ 250 enfants de poursuivre leur scolarité durant une maladie ou après un accident. Il y a quelques années, dans le cadre de ce service, nous avons pris en charge des jeunes filles en congé maternité. La grossesse et la maternité étant spécifiques, nous avons décidé de mettre en place un service innovant à destination de ce public. Nous avions remarqué que la maternité et la naissance de l'enfant nécessitaient un accompagnement plus long pour éviter le décrochage scolaire. C'est de cette manière qu'est né le SAMELY, un dispositif qui permet un accompagnement individualisé des jeunes mères sur six mois, renouvelable trois fois. Nous l'avons initié en 2014 avec six jeunes filles. Rapidement, nous nous sommes aperçus de son efficience. En 2015, nous l'avons étendu à la Seine-et-Marne et l'Essonne, avec le soutien des PEP77 et 91, puis, en 2019, à la Seine-Saint-Denis. Le SAMELY soulève la question de l'insertion scolaire et professionnelle, néanmoins, cette dernière ne peut être traitée si les autres problématiques relatives à la parentalité, au soin et au mode de garde ne sont pas résolues parallèlement. Chaque mère est suivie par un référent départemental, en lien avec les partenaires existants, suite à une demande de prise en charge. Les lycéennes doivent avoir un numéro de rattachement à un établissement scolaire. L'objectif est d'intervenir auprès d'elles dans ce moment de transition identitaire.

Comment est composée l'équipe du SAMELY ?

F. C. : Notre équipe est composée d'une coordinatrice interdépartementale, Mélanie Jacquemond, de cinq référentes et de moi-même, qui suis la directrice du secteur médico-social. Deux référentes exercent à Paris et les trois autres ont chacune un département en charge. Notre équipe est pluridisciplinaire. Il est nécessaire que nous soyons polyvalentes, si bien que nous nous formons régulièrement.

« La parentalité, cela se construit. »

Comment s'organise le dispositif SAMELY ?

F. C. : Les jeunes filles que nous accompagnons ont entre treize et vingt-et-un ans, avec une moyenne d'âge de dix-sept ans. L'accompagnement est personnalisé, chaque référente accompagne de trente à cinquante jeunes filles. Nous travaillons également en partenariat avec d'autres acteurs : services sociaux, services de santé, services scolaires. Nous avons régulièrement des réunions de synthèse où nous nous réunissons pour essayer de trouver des solutions à différents problèmes. Si la réunion, par exemple, a lieu avant le congé maternité, nous allons collectivement travailler la question du retour à l'école après l'accouchement. À d'autres moments, nous allons réfléchir à la question de l'adaptation de l'emploi du temps. Souvent, nous sommes confrontées à des problèmes matériels qui peuvent court-circuiter l'action, comme dans le cas des jeunes filles logées dans des hôtels. Elles sont amenées à déménager régulièrement et donc à changer d'établissement, ce qui interrompt le partenariat avec l'établissement initial. L'accompagnement individuel est complété par un accompagnement collectif. Nous organisons des stages de remobilisation scolaire. Les jeunes filles viennent avec leur enfant pour suivre des cours intensifs pendant que les bébés sont gardés. Nous avons également un stage à destination des mères isolées, c'est-à-dire des mères vivant à l'hôtel, ce qui génère généralement des situations dramatiques. Dramatiques car sans condition d'hébergement stable. Les chiffres nous apprennent qu'une mère mineure sur deux voit son enfant confié à l'ASE[3] dans les quatre ans. D'une manière générale, le SAMELY est là pour les aider à se recréer un noyau social et une forme de stabilité.

Pourquoi ces jeunes filles vivent-elles à l'hôtel et pas chez leurs parents ?

F. C. : L'annonce de la grossesse crée généralement un petit séisme. La grande majorité des mères que nous suivons ont été renvoyées de chez elles, au moins pour quelques jours. Il n'existe pas à Paris de centre d'hébergement pour elles, donc elles sont conduites dans des hôtels de banlieue. Cela crée des situations risquées. Imaginez vous : à dix-huit ans, vous venez d'avoir un enfant, vous êtes hébergée dans une chambre d'hôtel, confinée dans un espace réduit avec votre bébé, sans famille pour vous soutenir avec, qui plus est, le sentiment d'être une mauvaise mère… Il est facile de craquer dans ces conditions ! L'hébergement à l'hôtel, ce n'est vraiment pas une bonne solution, ni à court, ni à moyen, ni à long termes. Un centre d'hébergement éducatif pour ces jeunes mères à Paris me semble être une nécessité. Et ce d'autant plus que, si nous accompagnons les mères, notre rôle est également de protéger les bébés. Tout cela pour dire que le dispositif n'est pas simplement confronté à la question scolaire.

Justement, comment cela se passe-t-il sur le plan scolaire ?

F. C. : Plutôt bien. La plupart de ces jeunes mères s'accrochent et arrivent à avoir leur diplôme. 85 % d'entre elles ont un niveau CAP, BEP ou Bac professionnel. Si elles ont des désirs de formations courtes post-bac, avec des débouchés d'emplois, elles peuvent dans ce cadre bénéficier d'aides. Le risque de décrochage se situe réellement la deuxième année. La première année, elles restent assidues parce qu'elles sont

2. Service d'assistance pédagogique à domicile.

3. Aide sociale à l'enfance.

soutenues par les services sociaux. La deuxième année, les choses se compliquent, notamment à cause de la question de la garde du bébé. C'est difficile d'obtenir une place en crèche. Si elles en ont une, elle est généralement très éloignée de leur lieu d'études, ce qui implique des trajets monstrueux. Avec une à deux heures de trajet le matin et le soir, si les transports ne sont pas fiables – ce qui est souvent le cas en Île-de-France –, leur motivation est quelque peu fragilisée. Et c'est dommage parce qu'il ne s'agit ici, encore une fois, que de conditions matérielles.

Avoir un enfant à quatorze ou à dix-huit ans, ce n'est pas la même chose. Est-ce que cela modifie votre prise en charge ?

F. C. : Les plus jeunes ne constituent pas l'essentiel de notre public. Pour les très jeunes, nous proposons le même dispositif, mais avec un accompagnement plus soutenu. D'une manière générale, les adolescentes de quatorze ans adhèrent moins au dispositif que celles de dix-sept ou dix-neuf ans, qui sont naturellement plus matures. À quatorze ou quinze ans, elles sont dans l'immédiateté. Nous nous en apercevons dans la mise en place de rendez-vous : si nous ne leur rappelons pas, elles les oublient. Par ailleurs, elles n'ont pas réellement conscience de ce qu'implique la maternité, elles n'ont pas de repères en matière de parentalité. La parentalité, cela se construit. La force du SAMELY est d'arriver auprès des adolescentes avec *l'identité scolaire*. Nous gagnons leur confiance parce qu'en tant qu'élèves, elles ont généralement de l'assurance. En tant que mères, elles n'en ont pas encore. Elles adhèrent au dispositif également pour sa souplesse. Aussi, c'est un lieu où elles peuvent se faire des copines qui partagent le même vécu qu'elles, c'est important.

En parallèle des suivis individualisés, proposez-vous des actions collectives, comme des séjours, aux bénéficiaires du SAMELY ?

F. C. : Nous avons quatre types d'actions collectives. L'été, nous organisons des sorties avec les pères, si les mères le souhaitent. À cette occasion, nous leur présentons des lieux de proximité où elles peuvent aller par la suite : des médiathèques, des cafés-parents. Nous leur proposons également des sorties culturelles *via* le service classes de découvertes des PEP 75. Ces sorties sont intéressantes parce qu'elles donnent lieu à des débats entre elles et nous permettent de mieux les connaître. Nous nous apercevons, par exemple, que certaines ne pensent pas avoir les mêmes droits que les hommes et en particulier que leurs copains. À leurs yeux, elles ne peuvent pas toujours dire non. La réalité de ces mères n'est pas la même que celle de la majorité des jeunes filles de leur âge. Par ailleurs, pour nombre d'entre elles, la religion joue un rôle important dans leur situation, et ce quelle que soit la religion. Parmi les jeunes filles dont nous nous occupons, il y a beaucoup de jeunes filles originaires du Cap-Vert, qui sont catholiques et qui, de par leur religion, ne conçoivent pas l'avortement

> « L'enfant ne doit pas être perçu comme un "accident" dans un parcours de vie. »

comme une possibilité. Les musulmanes sont dans la même situation. Et puis il y a aussi parfois une question culturelle : en Afrique, avoir un enfant jeune, c'est assez courant, ce n'est pas du tout considéré de la même manière qu'en France.

Comment s'inscrivent les parents de ces jeunes mères dans le dispositif que vous déployez ? Est-ce qu'il vous arrive d'avoir des rendez-vous avec les grands-parents ?

F. C. : Si elles sont mineures, il nous faut l'accord des parents pour mettre en place le dispositif. La famille est associée et, si elle est aidante, nous nous appuyons beaucoup sur elle. La plupart du temps, les rendez-vous sont à domicile et notre rapport aux familles diffère selon le positionnement et l'implication des parents vis-à-vis de la maternité de leur fille.

Comment ces jeunes filles perçoivent-elles leur grossesse ? Représente-t-elle une expérience positive ? Si tel n'est pas le cas, comment le dispositif SAMELY peut les aider à vivre cette expérience dans les meilleures conditions ?

F. C. : Pour certaines, la grossesse est un levier d'autonomisation. Le dispositif n'intervient qu'une fois le délai légal de l'avortement passé. Il a comme objectif de les aider à vivre leur maternité comme une expérience positive et représente un support pour qu'elles puissent poursuivre leurs études. L'enfant ne doit pas être perçu comme un « accident » dans un parcours de vie. Lorsqu'elles viennent nous rencontrer, la première chose qu'elles nous disent, c'est : *« j'ai fait une bêtise, j'arrête les études »*. Dans leur tête, devenir mère et poursuivre des études n'est pas compatible. Elles vont avoir une nouvelle identité, celle de mère, et nous les soutenons dans ce changement. Au début, l'identité d'élève est la plus importante pour elle. À partir du moment où elles accouchent, le lien avec l'enfant se fait et l'identité de mère prend le pas. Ce n'est pas simple pour elles de gérer à la fois l'identité d'adolescente et celle de mère. À *la Maison des ados*, par exemple, elles ne se sentent pas complètement adolescentes parce qu'elles ont un enfant. Quand elles sont à la PMI[4], elles se sentent en décalage parce que la plupart des mères, notamment à Paris, sont plus âgées. Il n'existe aucun lieu, actuellement, où leur identité de mère adolescente, leur double identité, est prise en compte.

> « Si la cellule familiale est aidante, la situation est plus simple, nous avons beaucoup plus de chances de pouvoir les accompagner jusqu'au bout et de leur permettre de réussir leurs études et leur insertion. »

4. Centre de Protection maternelle infantile.

Est-ce que votre dispositif engage des bénévoles, qui peuvent être des relais auprès de ces jeunes filles ?

F. C. : Les administrateurs des PEP75 se réunissent en commission de manière régulière pour la création, l'orientation et le suivi du dispositif. De plus, des bénévoles de *Tricotez cœur*[5] nous donnent des layettes pour les bébés, ce qui est très appréciable. Mais c'est très important pour moi que ce dispositif reste conduit par des professionnels. Aujourd'hui, nous devons plutôt nous atteler à la création d'un centre de ressources. C'est à l'État de prendre en charge ces jeunes mères, non à des bénévoles. Elles doivent avoir un lieu qui rassemble tous les professionnels pour les aider, qui permettrait également à ces professionnels de se rencontrer et d'investir davantage le soin. Ces jeunes mères ont besoin de beaucoup d'attention.

Vous avez parlé d'un lieu de ressources, mais vous avez également évoqué la création d'un lieu d'hébergement ?

F. C. : Oui, si les jeunes filles se trouvent exclues de leur foyer, il faut qu'elles bénéficient d'un centre d'hébergement tel qu'un *centre maternel pour mineures*, avec des éducateurs. À Nantes, par exemple, il y a un très bon centre de prise en charge qui s'appelle ANJORRANT[6]. Nous l'avons visité et nous aimerions développer ce type de structure. D'autres centres de ce type existent ailleurs ; à Paris, alors que nous sommes confrontés à un bassin de population plus important, nous ne parvenons pas à faire financer une structure de cette nature. Ce sont de mauvais calculs financiers car, *in fine*, la prise en charge en centre d'hébergement dédié coûte moins cher à la collectivité que l'hébergement d'urgence dans les hôtels. À Nantes, le dispositif propose un hébergement sur trois années. Cela permet une vraie inclusion sociale et professionnelle des mères. Après trois ans, lorsqu'elles partent du centre, elles ont un travail et trouvent un appartement. Nous souhaiterions proposer *une cité de la parentalité* avec trois niveaux : un *centre maternel* pour les plus jeunes, les treize-seize ans, avec des éducateurs et des assistantes sociales ; des *appartements semi-autonomes*, avec un éducateur, pour les seize à dix-huit ans ; des logements *autonome dans la ville* pour les dix-huit ans et plus, afin qu'elles soient totalement libres, avec des visites ponctuelles d'un éducateur. Elles passeraient ainsi d'une étape à l'autre.

Après quatre ans d'expérience, existe-t-il selon vous une corrélation entre la grossesse et l'aspect religieux ?

F. C. : Je ne parlerais pas tellement de religion vis-à-vis de leur grossesse, mais du poids de leur culture. Suivant le pays dont les jeunes filles sont originaires, les choses ne se posent pas de la même manière. Pour donner un exemple très simple, je me souviens que lors d'une intervention de la PMI, une intervenante est arrivée avec des préservatifs féminins. Une jeune mère les avait tous pris. En la questionnant, elle m'a expliqué que pour elle, dans sa culture, une femme ne peut pas imposer à un homme de mettre un préservatif. En revanche, si c'est un préservatif féminin, cela n'engage qu'elle. Après, cela n'explique pas pour autant les 20 % de deuxième grossesse dans les deux années qui suivent. Peut-être pouvons nous l'expliquer par le sentiment de reconnaissance que la plupart d'entre elles ont suite à leur grossesse ? Pour elles, lorsqu'on a un enfant, on a une vraie place, un statut social. C'est vrai que certaines gagnent en autonomie vis-à-vis de leur famille. Mais cela ne veut pas dire qu'elles ne vont pas poursuivre leurs études. Parce qu'elles ont également conscience que leur couple est précaire et qu'elles ont intérêt à aller au bout de leur scolarité afin de pouvoir s'insérer plus facilement. Si la cellule familiale est aidante, la situation est plus simple, nous avons beaucoup plus de chances de pouvoir les accompagner jusqu'au bout et de leur permettre de réussir leurs études et leur insertion. Si elles n'ont ni cellule familiale aidante ni mode de garde, cela sera très compliqué, voire parfois impossible.

Avez-vous le sentiment que ces grossesses dites « précoces » sont un tabou pour la société française ?

F. C. : C'est un sujet controversé, je dirais. Notre service n'a pas de jugement de valeur sur cette situation. Nous arrivons au moment de la naissance de l'enfant, donc nous accompagnons le devenir de cet enfant et de sa mère afin que cela se passe au mieux. C'est un public de l'ombre qui ne se fait pas entendre et voir. Ce service montre en tous les cas que si nous sommes présents dans ce moment de vie, qui est un temps de transition, nous pouvons faire en sorte que cela soit une étape dans leur vie et non une cassure. Après, je l'ai dit, la grossesse entre treize et seize ans est quand même très différente de celle de dix-sept à dix-neuf ans. Je pense qu'il est nécessaire d'adapter notre prise en charge et de déployer des moyens supplémentaires pour ces très jeunes filles et leurs bébés. Nous avons beaucoup parlé des mères, mais ce dispositif a aussi à cœur d'apporter les meilleures conditions de vie aux bébés, de leur offrir les plus grandes chances. C'est le devoir de la société d'être vigilante vis-à-vis d'eux aussi.

5. Initiative de l'École des grands-parents européens (EGPE), http://tricotezcoeur.com/
6. http://www.anjorrant.com/